

Rapport

Date de la séance du CE: 11 mars 2015
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 688944
Classification: Non classifié

Rapport d'information 2013 de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin aux membres de la Commission interparlementaire de la Convention scolaire romande ; comptes 2013, budget 2015. Prise de connaissance et proposition du Conseil-exécutif au Grand Conseil

Table des matières

1	Synthèse	1
2	Description de l'affaire	1
2.1	Mise en œuvre de la CSR.....	2
3	Finances	2
3.1	Comptes 2013	2
3.2	Budget 2015	2
4	Proposition.....	3

1 Synthèse

La vitesse de croisière signalée pour la première fois l'année dernière en parlant de la Convention scolaire romande est toujours à l'ordre du jour, ce qui est réjouissant. Les nouvelles bases légales et les nouveaux processus financiers sont en place. Les relations entre la Commission interparlementaire de la Convention scolaire romande et la CIIP sont constructives. Les informations données par la CIIP et les cantons membres (indicateurs) s'étoffent d'année en année et donnent un tableau général de qualité de l'espace romand et des formations qui y sont dispensées. Sur le plan financier la situation est bien maîtrisée. Seul le financement des moyens d'enseignement doit faire l'objet d'une attention particulière pour permettre une introduction rapide des nouveaux moyens afin de consolider la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER), pratiquement complètement sous toit depuis la rentrée 2013.

2 Description de l'affaire

La Convention scolaire romande (CSR) prévoit un contrôle parlementaire annuel d'exécution. Les documents mentionnés en titre et qui figurent en annexe portent sur la mise en œuvre de



ladite convention pendant l'année 2013. Ils sont accompagnés du Rapport annuel 2014 de la Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande (CIP-CSR) qui figure lui aussi en annexe.

2.1 Mise en œuvre de la CSR

En préambule, la CIP-CSR relève dans son rapport la qualité des prises de position de la CIIP dans le vaste débat sur la politique des langues qui a traversé 2014. Elle fera de ce thème une priorité en 2015.

La vitesse de croisière se poursuit dans la mise en œuvre de la CIP-CSR, sous la conduite efficace et pertinente du secrétaire général de la CIIP. La CIP-CSR le dit clairement dans son rapport et salue l'état des lieux encourageant dressé par le rapport de la CIIP, article par article. Le Plan d'études romand est pratiquement sous toit dans tous les cantons, à l'exception de la 8H du canton de Fribourg, investie par le PER en août 2014. L'harmonisation du début de la scolarisation peut être considérée comme réalisée. A ce jour, le canton de Berne a mis en œuvre tout ce qui était attendu des cantons romands et bilingues au niveau de la CSR.

La satisfaction de la CIP-CSR repose à la fois sur la mise en œuvre de la CSR elle-même et à la fois sur la transmission d'indicateurs précieux fournis par les différents cantons, utiles à la compréhension de l'espace romand de formation.

Pour le détail, se référer au rapport en annexe.

3 Finances

Globalement, la situation financière de la CIIP est bonne.

3.1 Comptes 2013

Les comptes 2013 ont bouclé sur un résultat positif pour ce qui concerne les comptes de fonctionnement en raison d'économies réalisées, notamment d'effets de mutation de personnel. Pour ce qui est des comptes d'investissement, la liquidation du fonds des éditions scolaires a privé la CIIP d'un instrument souple qui permettait d'avancer les fonds. Pour les années à venir, marquées par l'édition de nombreux moyens d'enseignement compatibles avec le PER, destinés à faciliter l'implémentation du PER et à soutenir les enseignantes et les enseignants dans leur appropriation du PER, les sommes nécessaires seront avancées par les cantons et remboursées au fur et à mesure que les moyens d'enseignement auront été vendus aux cantons. En principe, dès l'année 2017-2018, le remboursement des cantons devrait débuter. La CIP-CSR s'engage à suivre de près ce « retour sur investissements ».

3.2 Budget 2015

D'un point de vue général, le budget de fonctionnement 2015 est stable alors que celui des investissements est plutôt à la hausse pour les raisons qui viennent d'être évoquées ci-dessus (moyens d'enseignement). Pour le budget de fonctionnement, la CIIP a renoncé à toute indexation pour le budget 2015 au vu de la situation financière compliquée de la plupart des cantons et plaquant ses pratiques sur celles du canton de Neuchâtel, canton d'adoption de la CIIP.

4 Proposition

Le Conseil exécutif prend connaissance du Rapport d'information 2013 de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin aux membres de la Commission interparlementaire de la Convention scolaire romande ; comptes 2013 ; budget 2015, à l'attention du Grand Conseil.

Pièces jointes

- Annexe 1 « rapport annuel 2014 CIP CSR »
- Annexe 2 « rapport CIIP – année 2013 »
- Annexe 3 « comptes 2013 de la CIIP »
- Annexe 4 « Budget 2015 de la CIIP et Planification financière 2016-2018 »